

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Élus,

Parents et enseignants, représentés ici par l'Union de Coordination Locale FCPE et par l'Intersyndicale SNUIPP-FSU-FO-CNT - SUD-Education, tenaient à faire part au conseil municipal et aux habitants de Montreuil de leur grande inquiétude concernant le mal-être des personnels municipaux, et de leur soutien à leurs revendications et à leurs demandes de solutions adaptées et rapides.

Dans les écoles, Directeurs et équipes éducatives constatent, depuis longtemps, la souffrance de certains agents, se traduisant souvent par des problèmes de santé, des arrêts maladies et donc des absences non ou peu remplacées. Les conséquences sur l'entretien courant des bâtiments scolaires (globalement en mauvais état dans notre ville...), sur la propreté des locaux, sur l'encadrement des temps de restauration scolaire, sur l'aide essentielle apportées par les ATSEM aux enseignants de maternelle... sont désastreuses.

Les parents d'élèves sont, eux aussi, bien conscients de ces difficultés, ils les constatent régulièrement dans leur école, et vous le font savoir !

Mais ils savent aussi, lorsque leurs enfants fréquentent les centres de loisirs \_ voire les crèches \_ que ceux-ci sont nombreux à connaître ce type de difficultés : sous-effectifs récurrents, impossibilité de mettre en place, parfois, les activités prévues, précarité engendrant la démotivation et/ou l'instabilité des équipes...

Et lorsque ces parents ont affaire aux personnels de l'APE et des Services Education et Petite Enfance, ils voient bien cette surcharge de travail, laquelle conduit trop souvent à des réponses inadaptées \_ ou à une absence de réponses ! \_ à des soucis récurrents de facturation, à des démarches pour les inscriptions qui relèvent trop fréquemment du parcours du combattant...

Le travail à flux tendu de tous ces personnels entrave également leurs possibilités réelles de formation, faute de pouvoir les libérer le temps nécessaire, en étant remplacés...

Or, nous savons tous à quel point ces formations sont nécessaires, pour la santé et le développement des compétences des personnels, mais aussi pour la qualité de l'encadrement de nos enfants, notamment par les surveillants durant le temps de pause méridienne !

Nous savons tous que ces dysfonctionnements ont de multiples causes.

Parfois, ils provoquent l'exaspération et l'incompréhension des parents, notamment lorsque la communication sur leurs raisons ou sur les motifs des mobilisations des

personnels, laisse à désirer...

Nous comprenons et partageons aussi la colère des parents confrontés, dans un centre de loisirs tout particulièrement, à une grave désorganisation, laquelle a des impacts considérables sur la logistique familiale et les repères des enfants. Ces parents vous en parlaient hier soir encore, Monsieur le Maire.

Pourtant, parents et enseignants sont les 1ers témoins de l'investissement et du travail inestimable, et largement invisible du grand public, réalisé, au quotidien, par les personnels communaux.

Et nous savons bien que, parmi les causes de leur mal-être actuel, sont souvent prépondérants : le sentiment du travail mal fait car vite fait et/ou désorganisé, l'accumulation de nouvelles tâches, de nouvelles priorités, l'angoisse du non renouvellement du contrat de travail pour les uns, l'utilisation de modes de gestion inefficaces pour les autres.

Ce soir, le conseil municipal doit voter la réduction de 10% de la subvention du Comité des Oeuvres Sociales, la suppression du versement de la prime spéciale d'installation pour les agents en cours de titularisation, la suppression du congé pré-retraite, soit de un à trois mois de salaire en moins pour des agents qui ont pourtant connu durant des années, des conditions de travail difficiles physiquement, qui affectent déjà souvent leur santé !

Dans le contexte budgétaire que nous connaissons, parents et enseignants ont salué plus d'une fois l'engagement de la Municipalité en faveur de l'Education.

Nous savons que, malgré un budget municipal extrêmement tendu, la Ville a maintenu ses subventions aux projets d'écoles (à hauteur de 182 000 euros environ pour les projets scolaires, classes ville et classes transplantées), mais aussi à ceux des collèges et lycées montreuillois.

Nous avons salué le débloqué, fin 2015, d'un budget supplémentaire pour l'ouverture de 25 postes d'agents polyvalents et d'ATSEM \_ même si, il y a 6 mois, nous nous interrogeons déjà sur l'adéquation de ce nombre de postes avec la réalité des besoins de nos écoles, et la possibilité de constituer ainsi un volant de remplaçants...

Nous apprécions aussi l'investissement financier majeur de 5 millions d'euros attribués, cette année encore, à la rénovation et à l'entretien des bâtiments scolaires, ainsi qu'à la construction de deux nouveaux groupes scolaires d'ici 2018.

Cependant, nous ne voyons pas bien comment, alors que de très nombreux travaux de maintenance ou d'entretien sont toujours non réalisés, malgré les signalements

répétés des parents et des directions d'écoles, parfois depuis des années \_ nous ne voyons pas bien comment ces "petits" travaux nécessaires à la sécurité, à la scolarité et à la préservation même de certains bâtiments pourront être effectués par des agents de moins en moins nombreux...

Aujourd'hui que la Ville prévoit le non renouvellement, au 30 juin, des contrats de 15 agents de catégorie C dédiés à la propreté des bâtiments, nous comprenons moins que jamais comment les classes, préaux, salles de restauration, pourront être régulièrement et correctement nettoyés, l'ensemble du bâti scolaire entretenu... Car ces agents ne seront pas remplacés.

Sans même envisager ce qu'il en sera lorsque nous aurons 52 écoles au lieu des 49 actuelles \_ c'est dans 2 ans, comptez-vous embaucher d'ici là ?

Nos inquiétudes concernent aussi, encore, les temps d'accueil péri- et extra-scolaires que fréquentent nos enfants/nos élèves.

Mme la Maire-Adjointe à l'Education nous a certifié, le 24 mai encore, qu'il n'était pas dans vos projets de remettre en cause le taux d'encadrement durant les temps d'accueil péri- et extra- scolaires.

Nous ne pouvons que nous en féliciter... mais, comme nous l'avons déjà maintes fois déploré, ce "taux" n'est que trop souvent purement théorique ! Aujourd'hui encore, nous connaissons des centres de loisirs dans lesquels 5 ou 6 animateurs doivent s'occuper d'une centaine d'enfants tous les soirs, des matinales où 2 animateurs se retrouvent à « animer » un groupe de 30 enfants de maternelle tous les matins...

Et les parents vivent tous les jours les conséquences de votre décision de fermer les centres de loisirs un quart d'heure plus tôt ainsi que durant la 1ere semaine des vacances de fin d'année.

D'ailleurs M. le Maire, dans votre courrier de réponse aux différentes actions des parents contre cette décision unilatérale, adressé à l'UCL le 18 décembre dernier, vous nous aviez promis un bilan de ce que vous avez appelé un "dispositif ".

Nous l'attendons toujours...

Nous nous inquiétons aussi du sort des animateurs suppléants pour "enfants à besoins spécifiques", hors statut donc non comptés dans le "taux d'encadrement légal" : nous craignons la disparition de cet accompagnement spécialisé pour les enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs.

Votre municipalité a manifesté son soutien aux mobilisations récentes pour le remplacement des professeurs absents par des enseignants formés, pour le renouvellement des C.U.I. des agents d'entretien du lycée E. Cotton, agents employés

par le Conseil Régional d'Ile-de-France, pour la création de postes de CPE et d'assistante sociale au collège J. Moulin...

Parents et enseignants ont du mal à comprendre comment cette Majorité Municipale peut, lors de ces mobilisations, parfois même en réunion avec nous, parents et enseignants, fustiger la "logique comptable" de l'Education Nationale, la réduction du service public d'éducation, le manque de considération de la Région pour ses agents...

... et appliquer la même "logique comptable" conduisant à une réduction du service public local et à une souffrance exacerbée de son personnel communal.

Parents et enseignants ont enfin du mal à comprendre comment cette Majorité Municipale peut remettre en cause des acquis si nécessaires aux personnels les plus modestes, comme nous n'avons toujours pas compris comment vous aviez pu, en fermant TOUS les centres de loisirs durant la première semaine des vacances de fin d'année, rendre encore plus difficile l'organisation et même trop souvent l'emploi, des familles les plus précaires.

Nous tenions à rappeler que, dans bien des cas, ces agents précaires sont aussi les parents d'élèves qui ont été les plus pénalisés par votre décision l'année dernière...

Nous comprenons, et partageons, leur amertume et leur déception.

Nous demandons donc à ce que la Municipalité de Montreuil mette tout en œuvre pour permettre au plus vite une sortie de crise "par le haut", afin de pouvoir commencer la prochaine année scolaire dans de bonnes conditions pour les personnels qui travaillent dans les écoles et centres de loisirs, pour les enseignants, les parents et les élèves.

M. le Maire

Mesdames et Messieurs les Élus

Nous vous remercions de votre attention